

3.0 crédits	45.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Derroitte Henri ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>a) Partie juridique : textes de lois, décrets, statuts des enseignants, dispositions ecclésiales, contrat.</p> <p>b) Analyse systématique du référentiel officiel promulgué par l'épiscopat belge pour le cours de religion catholique dans l'enseignement secondaire.</p> <p>c) Analyse et confrontation de programmations existantes en vue d'une sélection de supports pertinents en fonction de critères établis.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Permettre à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de comprendre le cadre référentiel dans lequel il sera amené à travailler : tutelle de la Communauté française de Belgique et de l'Église catholique belge ; - d'identifier la mission spécifique de l'enseignement religieux scolaire par rapport aux objectifs généraux de l'enseignement et ; - de connaître le " Programme " officiel du cours de religion et de manier une série de concepts utiles pour sa mise en oeuvre ; - de s'approprier les informations contenues dans le Programme et de pouvoir les exploiter dans la préparation de séquences de cours ; - de juger de l'utilité des " programmations " en fonction de critères théologique et pédagogique. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>1. Analyse systématique du " Programme de religion catholique " (2003).</p> <ul style="list-style-type: none"> - l' "Introduction" et l'originalité du "Programme" - Les finalités et le référentiel de compétences - les thématiques, les articulations par degré, la progressivité. <p>2. Les aspects législatifs, politiques et socio-économiques de l'enseignement religieux en Belgique francophone</p> <ul style="list-style-type: none"> - la législation depuis le pacte scolaire de 1958; - les dispositions adoptées par les Autorités ecclésiastiques; - la légitimité d'un cours de religion dans la situation politique et culturelle belge.
Autres infos :	Support : " Programme de religion catholique ".
Cycle et année d'étude: :	<p>> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (théologie)</p> <p>> Master [120] en théologie</p> <p>> Master [120] en études bibliques</p>
Faculté ou entité en charge:	TEBI